

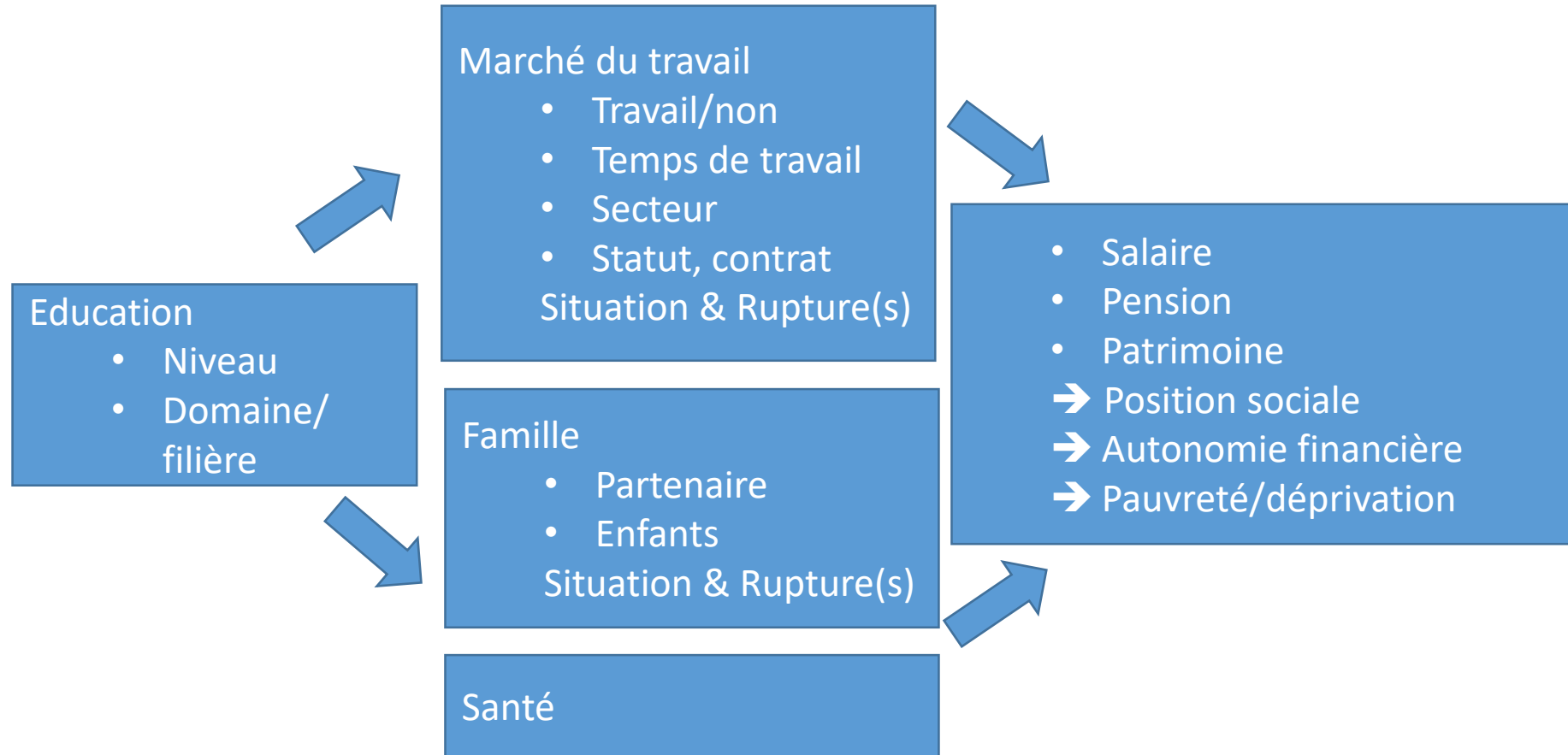
Luxembourg, Plate-forme Journée Internationale des droits des Femmes

---

# Précarité des femmes au Luxembourg: quels sont les facteurs de risque?



# Les déterminants de la précarité le long de la vie

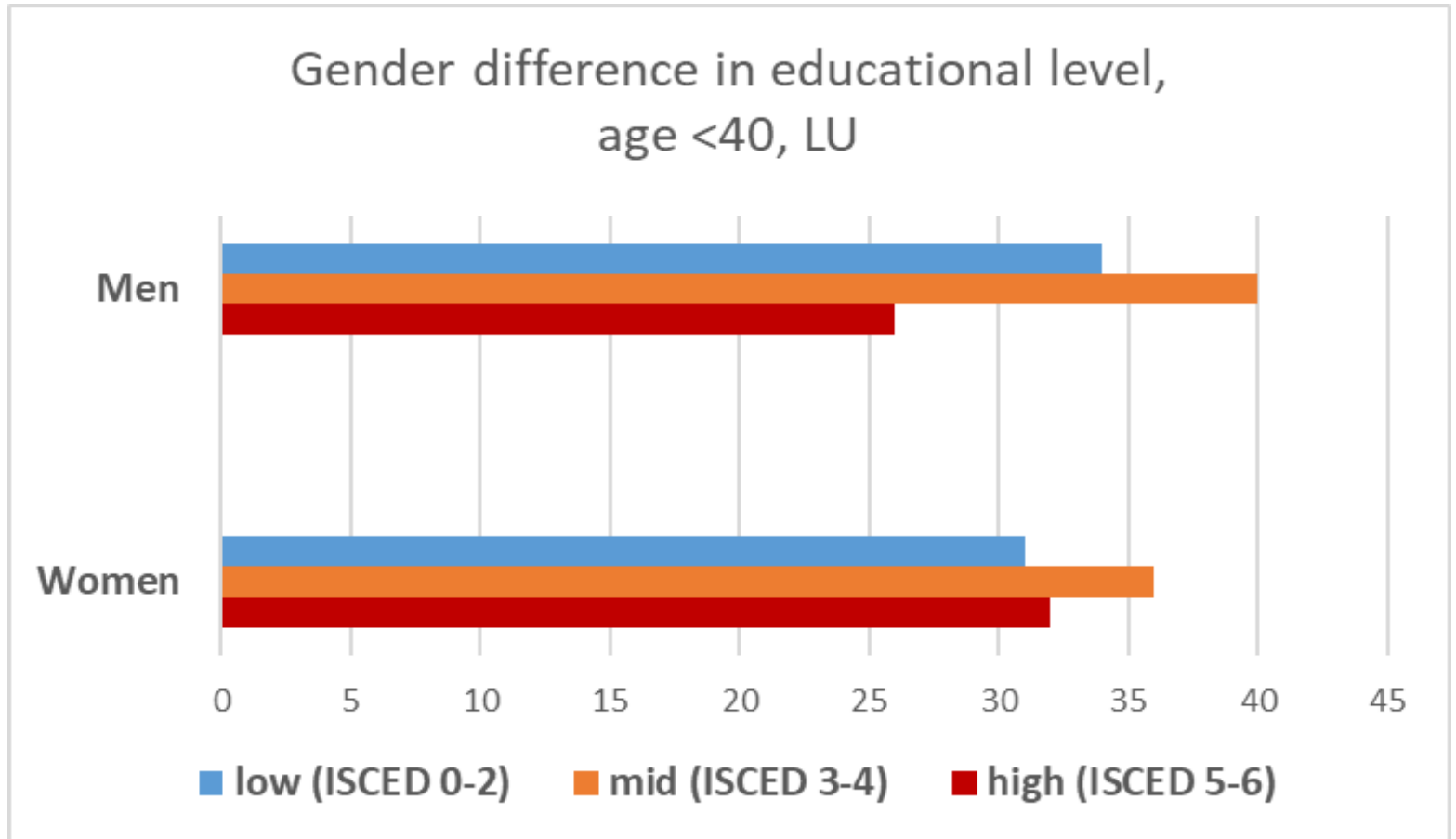


(ref: Vandecasteele, 2011, ESR, VanDamme, 2010)



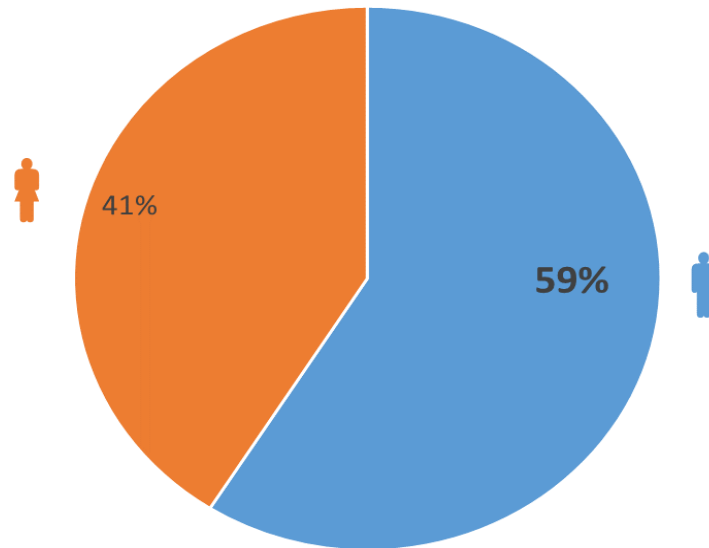
# EDUCATION

Les femmes ont **le niveau d'éducation** le plus élevé si on ne regarde que les moins de 40 ans



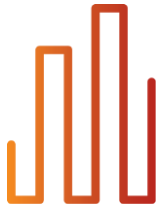
**Source :** PSELL 2013, calculations Maïke Van Damme, LISER.

Certains **jeunes quittent le système scolaire mais ne travaillent pas et ne suivent aucune formation (NEET)**: Cela concerne plus souvent les garçons. 59% sont des hommes alors qu'ils sont 50% parmi les jeunes en formation ou en emploi.



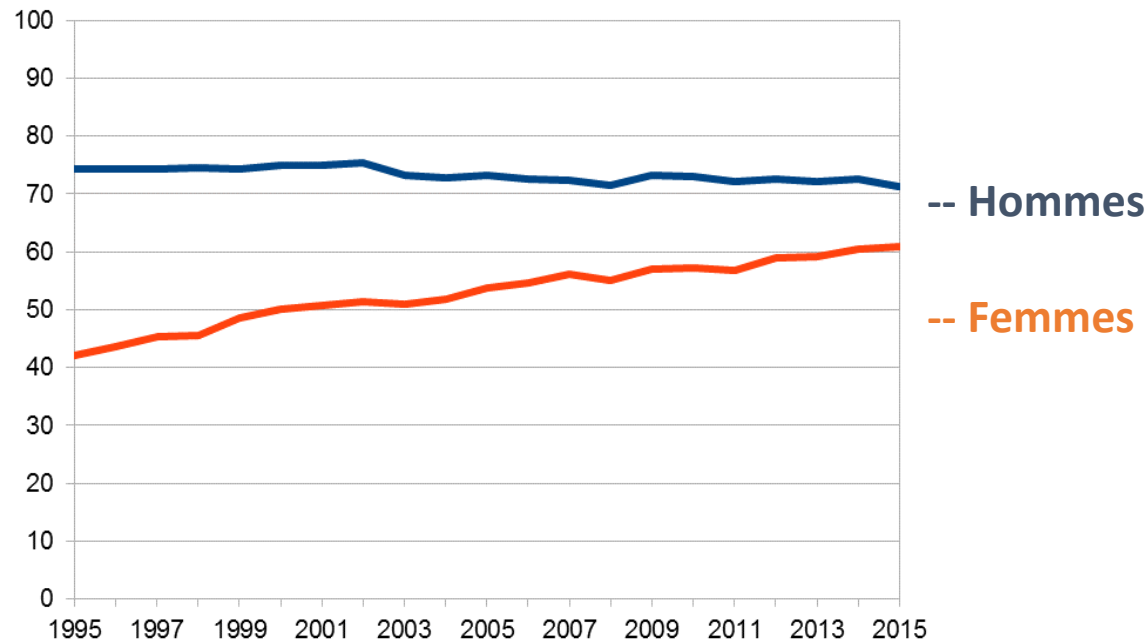
Champ : Jeunes résidents âgés entre 17 et 24 ans, en mars 2014, couverts par le système de sécurité sociale luxembourgeois (sans-abris exclus)

**Source** : HAURET, Laetitia, Enquête Situation des Jeunes sur le marché du travail, octobre 2014-juin 2015, Service National de la Jeunesse et LISER



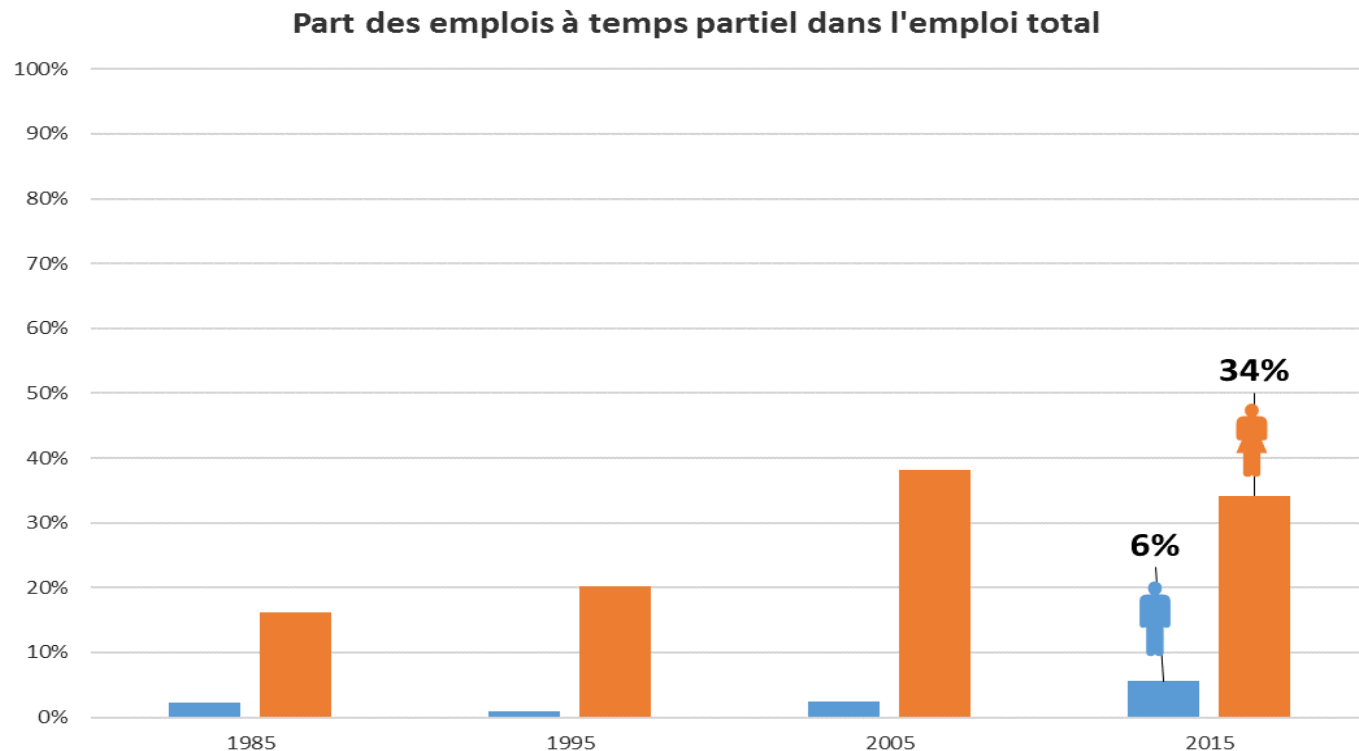
# EMPLOI

Le **taux d'emploi masculin** se situe à 71% alors que le taux d'emploi féminin était à 61%, soit une différence d'environ 10 points.



**Source :** Taux d'emploi des 15-64 ans - Enquêtes Forces de Travail EUROSTAT

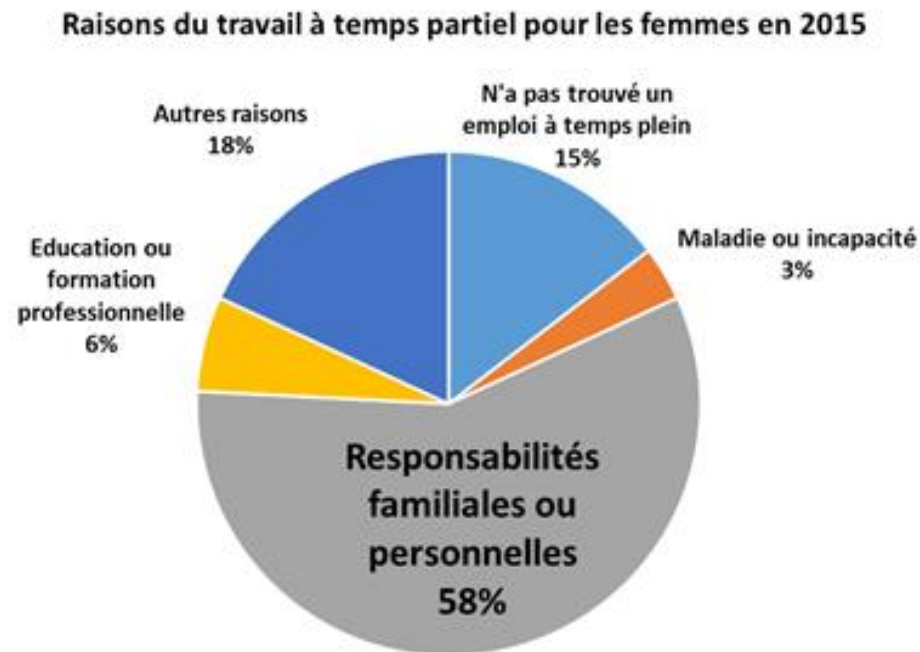
Si on considère ce taux en équivalent temps plein (ETP), la différence augmente fortement. Le taux d'emploi masculin est de 71,8% contre 51,4% pour les femmes. 34% des femmes actives travaillent à **temps partiel** contre seulement 6% des hommes.



**Source :** Enquêtes Forces de Travail 1985 à 2015 – Eurostat

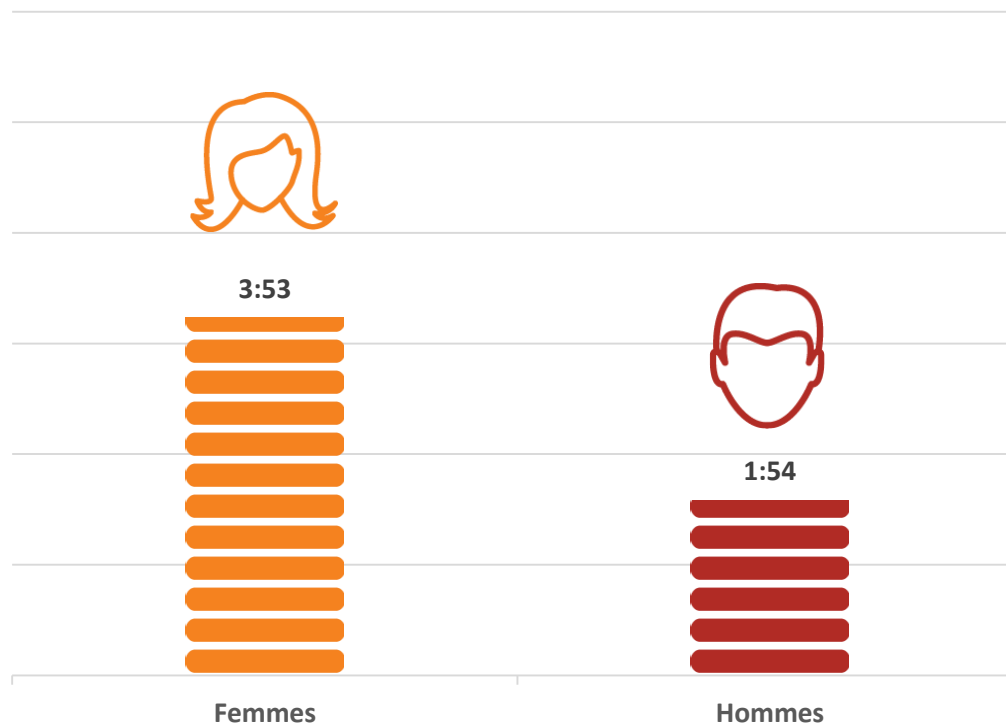


La raison principale du travail à temps partiel pour les femmes est les **RESPONSABILITÉS PERSONNELLES ET FAMILIALES** (enfants, personnes âgées, ...) : cela concerne 58% des femmes travaillant à temps partiel (contre 22% des hommes).



**Source :** Enquête Forces de Travail 2015, EUROSTAT.

**Les femmes** consacrent **environ 4h** au ménage et aux enfants. C'est deux fois plus que les hommes.



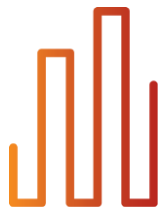
**Source :** Enquête Emploi du temps, 2014, STATEC

## Congé parental

Après la naissance de leur premier enfant, 46% des femmes éligibles prennent le congé parental; contre 11% des hommes éligibles.



**Source :** Valentova et Bia, 2013, LISER, Rapport pour le Ministère de la Famille.



# OUTCOMES

Salaire

Pensions

Pauvreté

Déprivation

Patrimoine

En 2015, **l'écart salarial** entre femmes et hommes atteignait 5.5% au Luxembourg.

- 16,3% (Union européenne).
- Allemagne (22%), Autriche (21,7%) et Royaume-Uni (20,8%)

L'écart salarial est calculé comme la différence entre le taux horaire brut des hommes et des femmes, en % du taux horaire brut des hommes.

**Source :** EU-SILC, EUROSTAT, LISER, 2015.

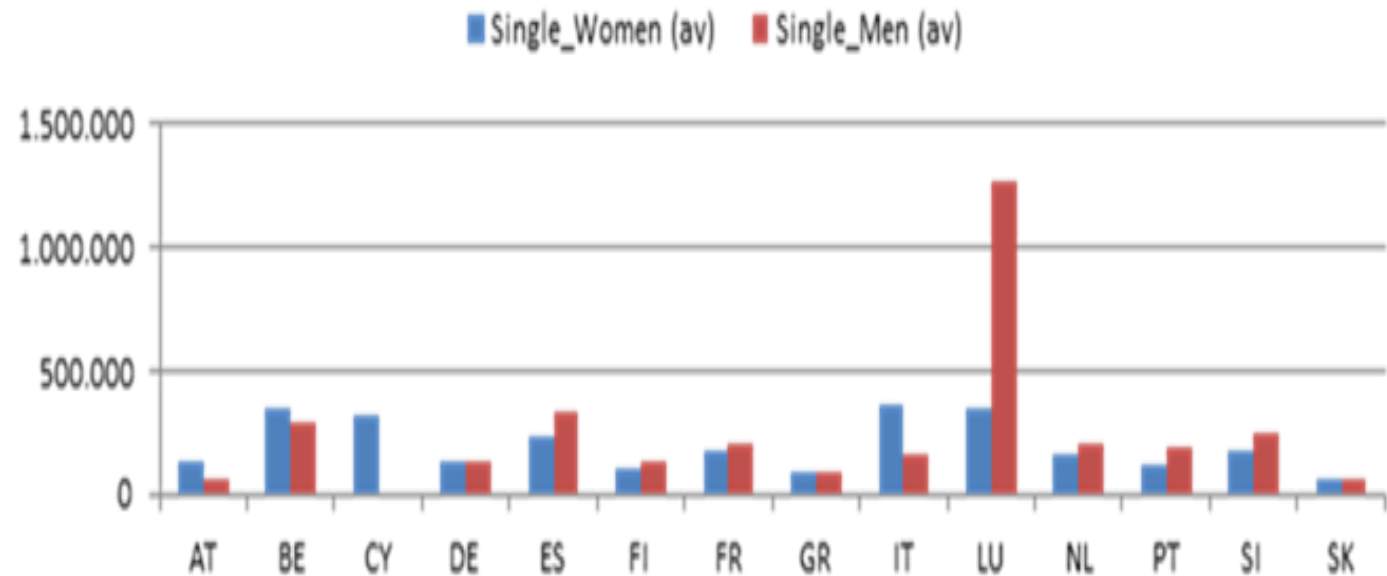
**Pension de vieillesse** - âge d'entrée:

→ 75% des hommes concernés ont droit à une pension de vieillesse anticipée, contre 61% seulement chez les femmes.

Cette situation s'explique notamment par les interruptions de carrière, plus fréquentes chez les femmes, qui limitent la possibilité de retraites anticipées.

**Source** : Rapport annuel 2016 de l'Inspection Générale de la Sécurité sociale

A la retraite, les **hommes** ont en moyenne plus de **patrimoine** que les femmes, mais pas dans tous les pays.



**Source :** Sierminska et al (2010) "Examining the gender wealth gap", Oxford Economics Paper

Au Luxembourg, les femmes ont un **taux de risque de pauvreté légèrement plus élevé** que les hommes : il est de 15,7% contre 15%.

Au sein de l'Union européenne des 28, ces chiffres sont respectivement de 17,7% et 16,9%.

Taux de risque de pauvreté = Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). **MAIS au niveau du ménage: tous les membres du ménage sont considérés égaux.**

**Source :** EU-SILC, EUROSTAT, LISER, 2015.

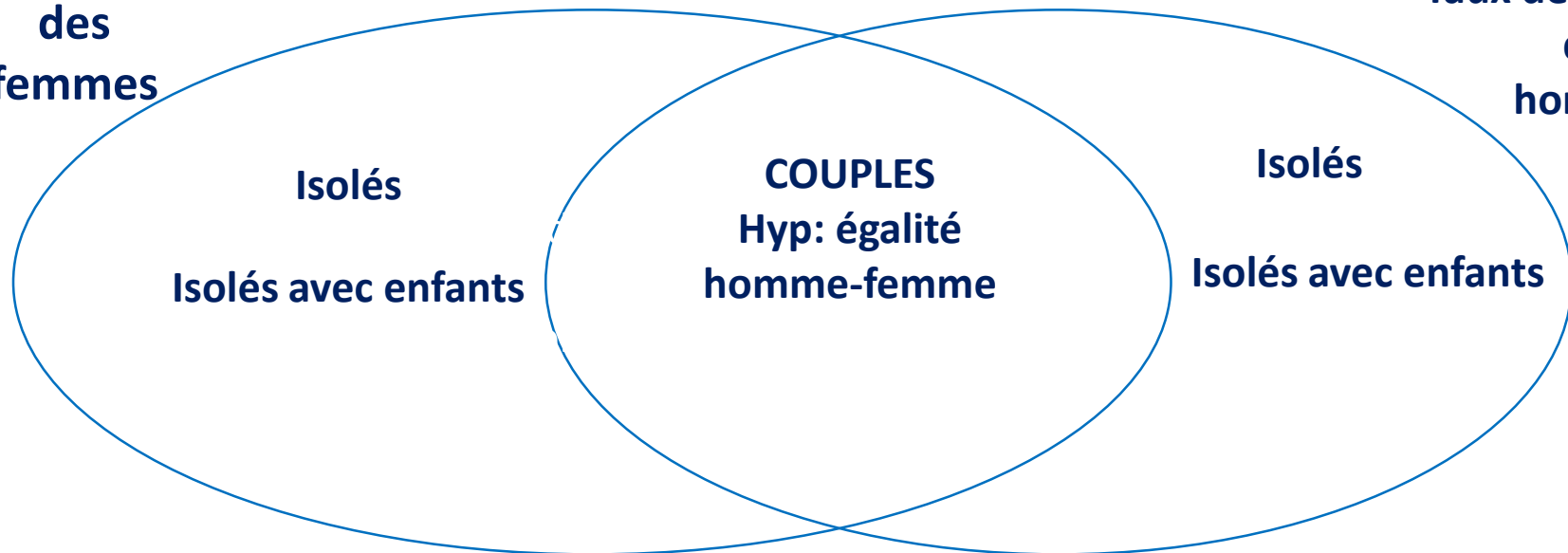


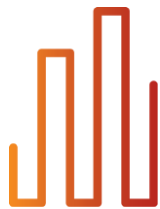


Taux de pauvreté: hypothèse d'égalité au sein des couples → la différence hommes/femmes ne peut s'expliquer (par construction) que par les différences entre hommes et femmes isolés

**Taux de pauvreté  
des  
femmes**

**Taux de pauvreté  
des  
hommes**

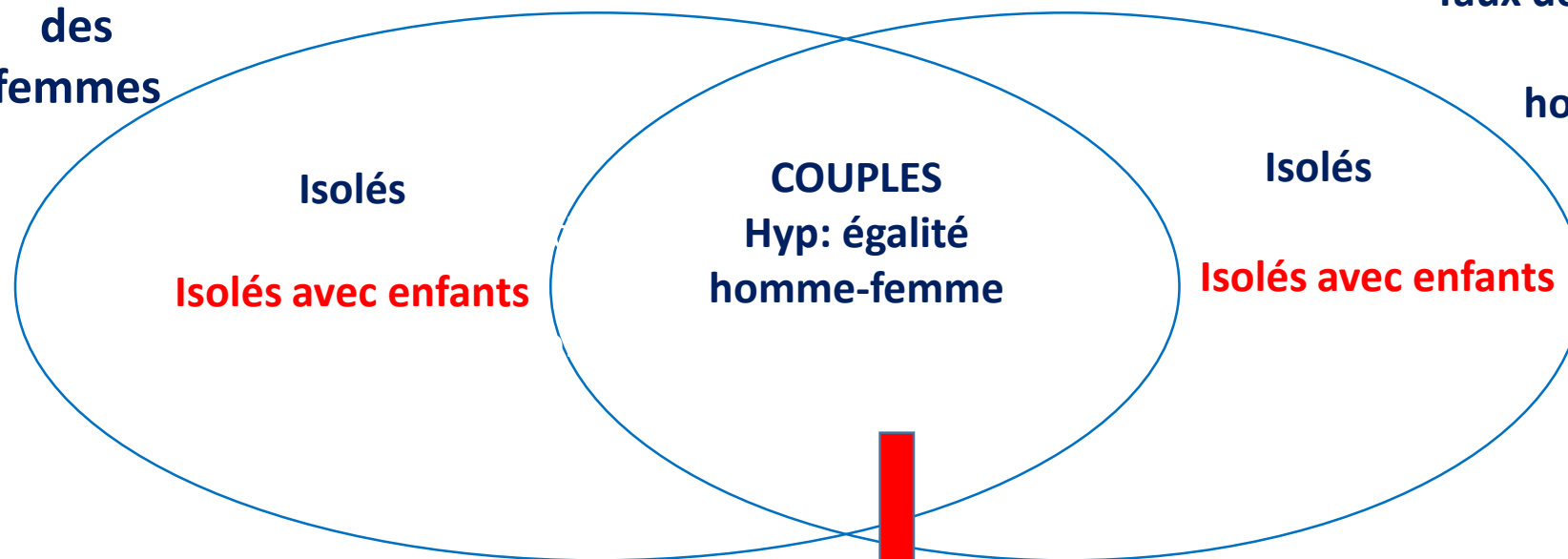




Taux de pauvreté: hypothèse d'égalité au sein des couples → la différence hommes/femmes ne peut s'expliquer (par construction) que par les différences entre hommes et femmes isolés

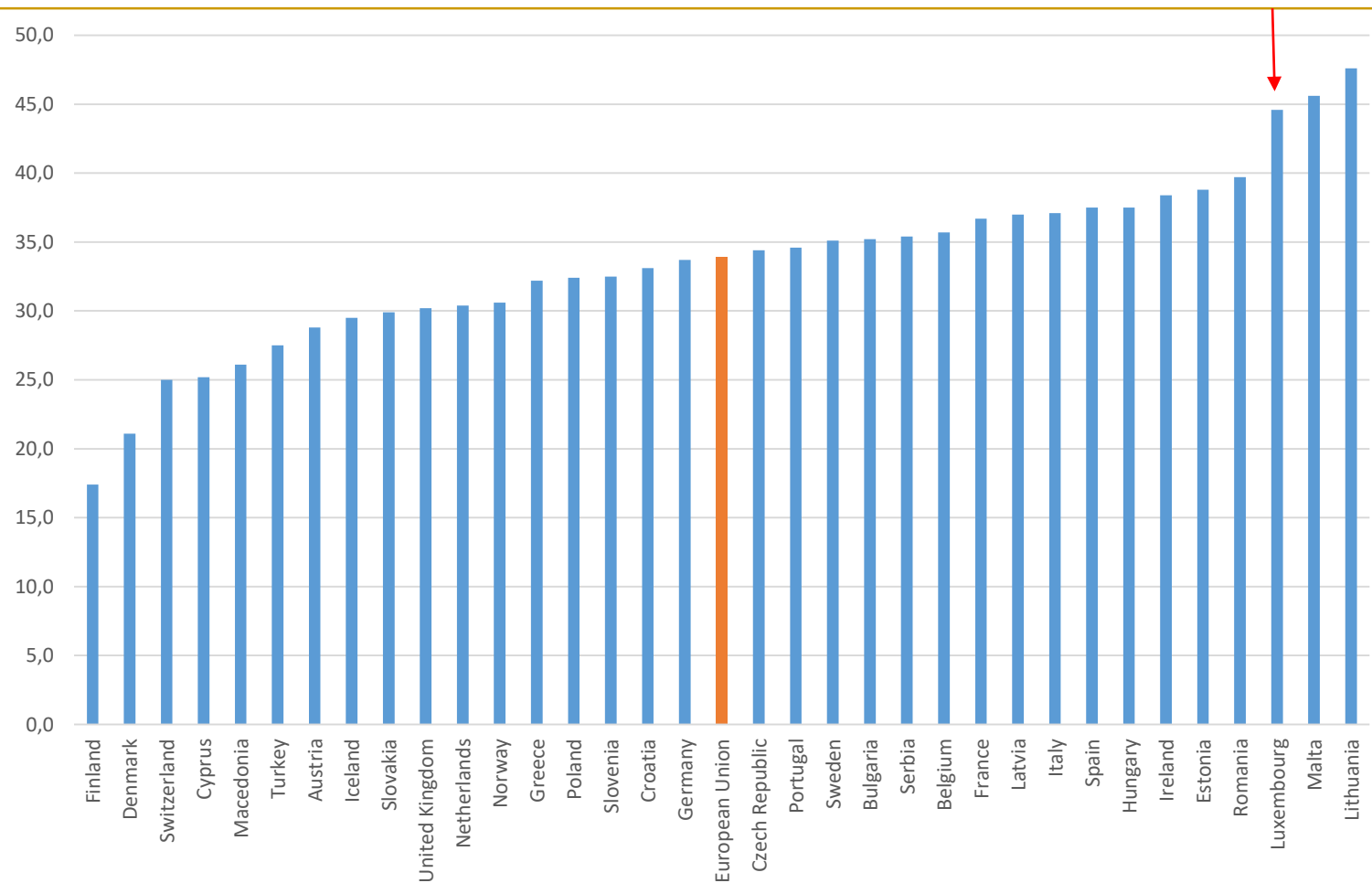
Taux de pauvreté  
des  
femmes

Taux de pauvreté  
des  
hommes



**Pauvreté**  
**Déprivation individuelle**

## Taux de pauvreté: les familles monoparentales particulièrement à risque au Luxembourg



**Source :** EU-SILC, Calculations Anne-Catherine Guio, LISER



## Taux de pauvreté: les familles monoparentales particulièrement à risque au Luxembourg

Et pourtant un **systeme fiscal très injuste** à leur égard.

- Classe d'impôt 1a très défavorisée par rapport aux couples qui ont le même revenu

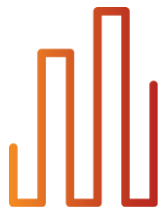
Exemple :

Mère célibataire qui a un revenu imposable de 80.000 euros/an paie 21 088 € d'impôts

Couple qui a le même revenu paie 8 309 €, soit **2,5 fois moins d'impôts.**

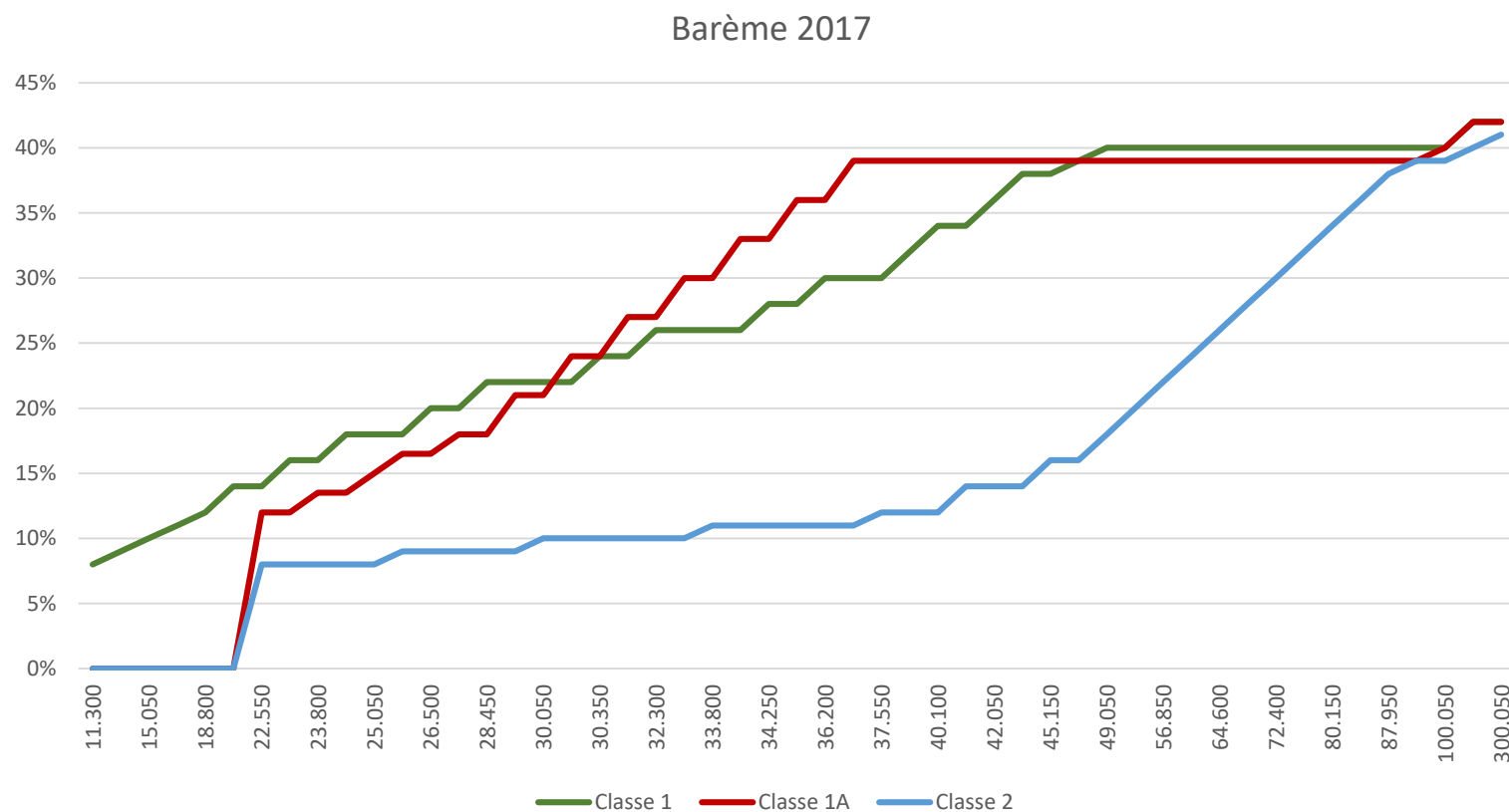
- Crédit d'impôt pour famille monoparentale (CIM) ne corrige pas assez cette différence pour la plupart des tranches de revenu, d'autant qu'il diminue si le parent qui a la garde reçoit une pension alimentaire de plus de... **185 euros par mois.**
- Taux élevé de non take-up pour la CIM.

**Source:** Simulateur fiscal et Confédération générale de la fonction publique, 2017, "Réforme fiscale 2017: la double peine des monoparentaux"



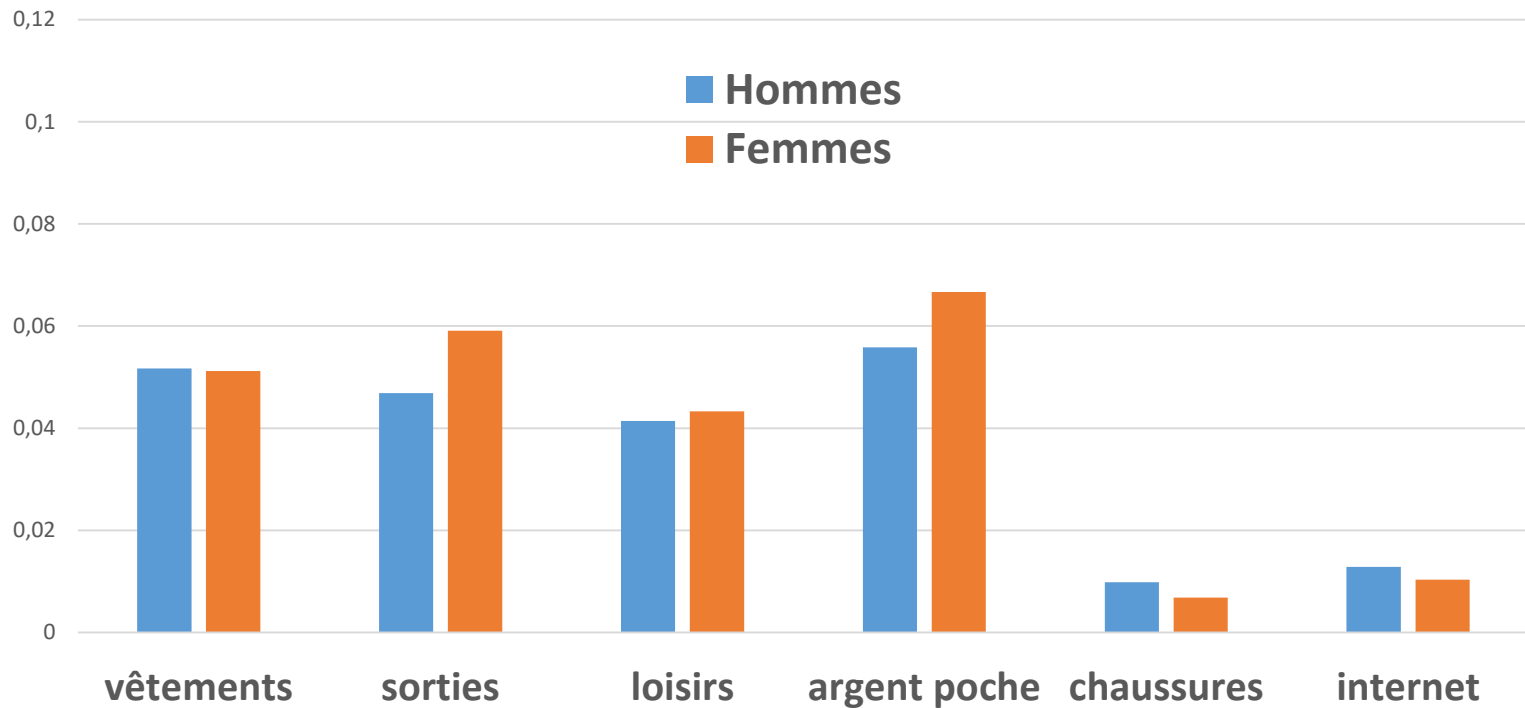
# Taux de pauvreté: les familles monoparentales particulièrement à risque au Luxembourg: un **systeme fiscal très injuste** à leur égard.

& (non visible sur le graphe) abattements plus élevés pour les couples alors que les frais (logement, assurance, santé, éducation) sont plus lourds pour les familles monoparentales en % du revenu



**Source:** Confédération générale de la fonction publique, 2017, "Réforme fiscale 2017: la double peine des monoparentaux"

## Déprivation individuelle: ouvrir la boîte noire du ménage

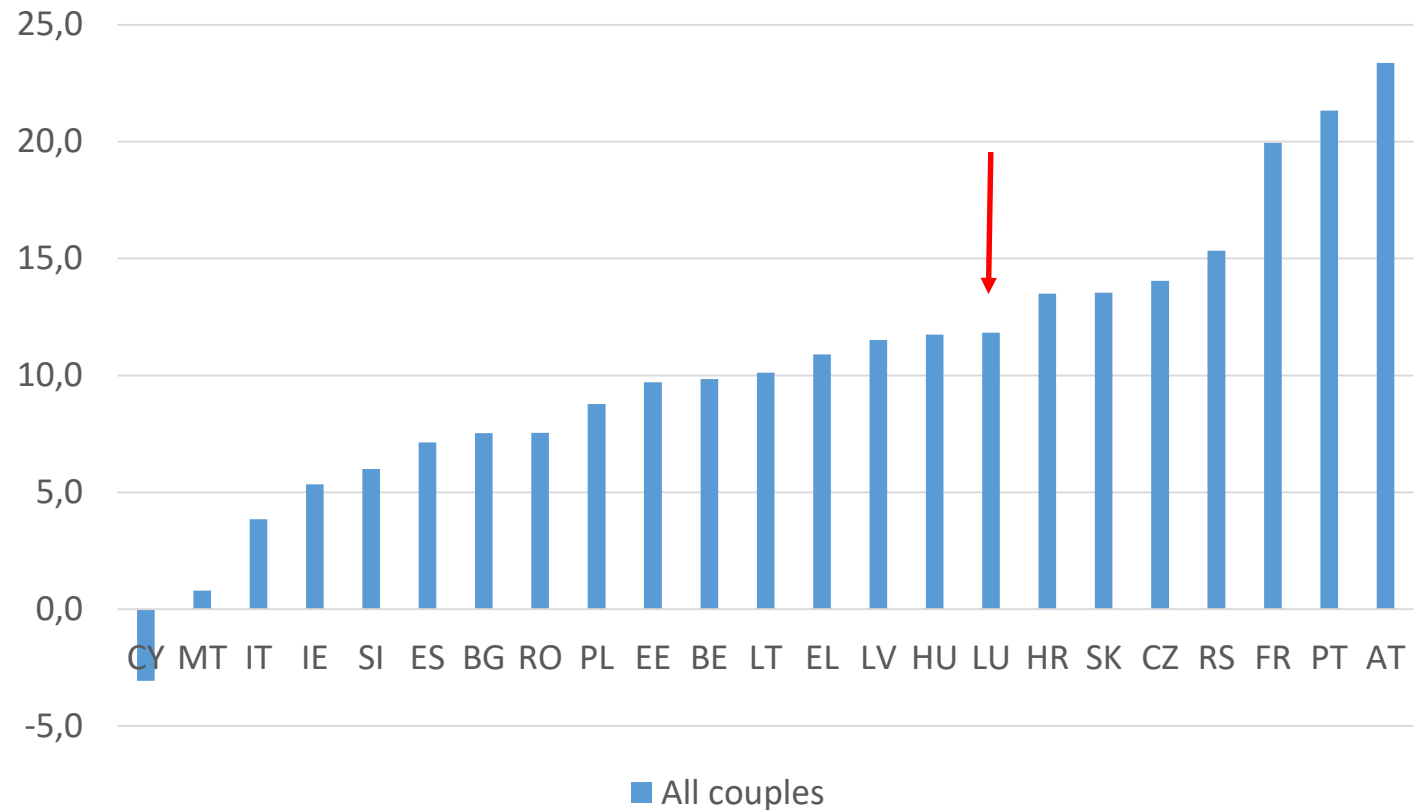


**Source :** EU-SILC, Calculations Anne-Catherine Guio, LISER

# Déprivation individuelle → comment cela se passe-t-il dans les couples?

Différence entre le % de couples où la femme est plus déprivée et le % de couples où c'est l'homme qui l'est (si > 0: en défaveur des femmes)

**Ecart de  
déprivation:  
Somme des 6  
items F-H**



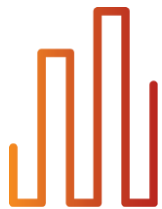
**Source :** EU-SILC, Calculations Anne-Catherine Guio, LISER



# Dynamique de pauvreté

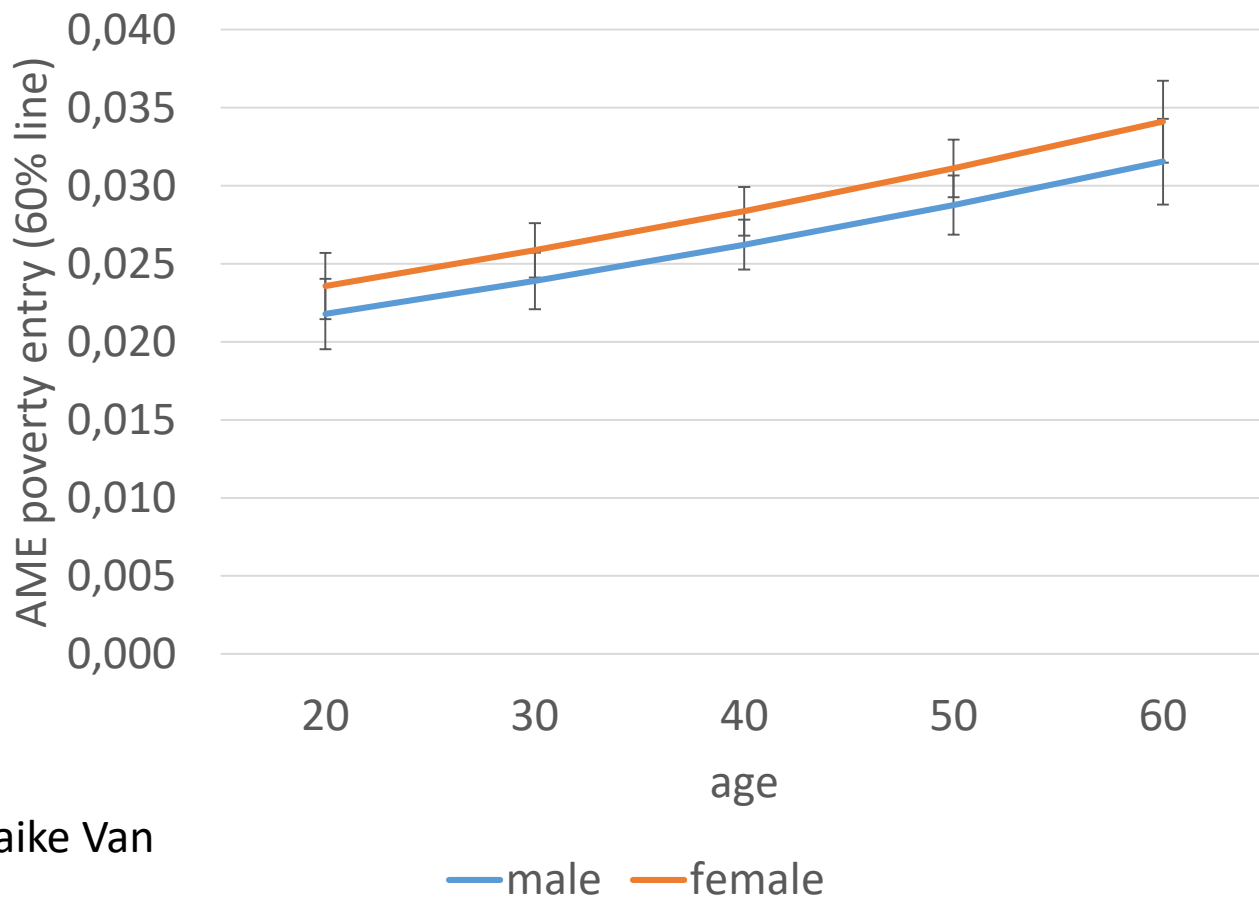
## Que nous disent les données du panel luxembourgeois?



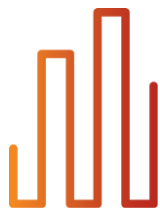


# Genre et entrée en pauvreté

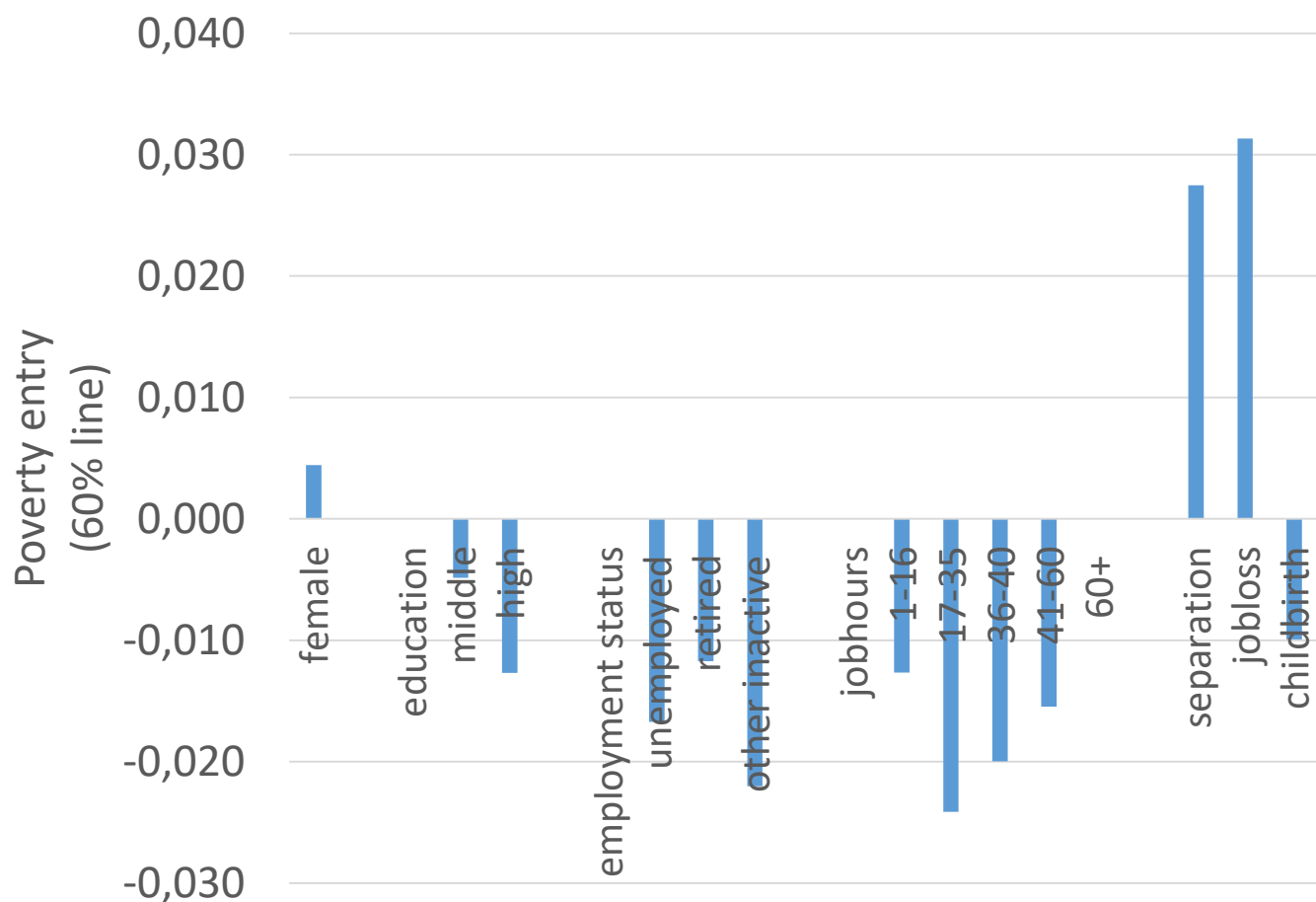
Les femmes ont plus de risque de sombrer dans la pauvreté que les hommes, quelque soit l'âge.



Source : PSELL 2013, calculations Maïke Van Damme, LISER.

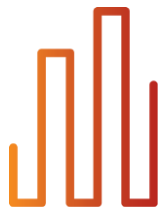


## Quels sont les facteurs qui expliquent le plus l'entrée en pauvreté ?



Perte d'emploi et séparation sont les principaux facteurs influents sur l'entrée en pauvreté au Luxembourg.

Source : PSELL 2013, calculations Maïke Van Damme, LISER.



Thanks for your attention

Merci de votre attention